



De l'information des familles à l'adhésion : la ville de Fontaine (Isère)

Depuis 2003, la ville de Fontaine a constitué son réseau éducatif local autour de la veille éducative, pour prévenir de manière précoce la non adhésion scolaire, la démobilité, mais aussi, à plus long terme, l'échec scolaire. Stéphanie Mangano, chargée de mission Projet éducatif local (Pel) au service Education de la ville de Fontaine (38), pointe l'enjeu d'une communication adaptée pour créer les conditions de l'échange et de la confiance avec les familles. Elle décline les outils mis en place.

LA VEILLE ÉDUCATIVE a été construite autour d'un réseau local pour apporter des réponses concrètes aux situations des enfants et des jeunes en difficultés. Elle regroupe des partenaires issus des domaines éducatifs (Éducation nationale), sociaux (Action sociale du Conseil général, CCAS), socio-éducatifs (Prévention spécialisée), sanitaires (PMI, service communal de santé). Le réseau a été élaboré au fil des années, grâce à la volonté de la commune et à l'implication de la coordonnatrice de la veille éducative, éducatrice spécialisée à l'Apase (Association pour l'action socio-éducative). La veille éducative constitue actuellement le socle de l'accompagnement individuel dans le cadre du programme local de réussite éducative de la commune. Son intérêt est d'avoir une entrée « décrochage scolaire », mais de pouvoir ensuite alimenter, grâce au réseau de partenaires, un diagnostic précis de la situation de l'enfant ou du jeune. Ainsi, le décrochage scolaire est souvent identifié comme un symptôme de problèmes plus larges et plus complexes, qui touchent l'environnement familial de l'enfant et nécessitent un accompagnement social de la famille.

« ALLER VERS » LES FAMILLES

L'adhésion de la famille à la démarche est une condition nécessaire. Aucun accompagnement d'enfant ou de jeune mineur ne peut être envisagé sans son accord préalable.

Le lien avec le professionnel « prescripteur » : un gage de l'implication des familles

Lorsqu'une situation de décrochage scolaire est repérée, la coordination de la veille éducative est saisie par le professionnel concerné, qui en avertit la famille. Avec l'accord de celle-ci, la coordinatrice de la veille éducative organise une première réunion de concertation avec la famille et le professionnel dans l'optique de faire le point sur la situation de l'enfant.

Il arrive que la famille sollicite elle-même « en direct » la veille éducative suite à une orientation du professionnel « prescripteur ». La relation entre le professionnel « prescripteur » et la famille est primordiale : c'est sur la base d'une relation de confiance, en effet, que les familles vont se saisir de la démarche de veille éducative.

Une communication écrite ciblée : favoriser la prise d'initiative des parents

Depuis un an, les partenaires du dispositif de réussite éducative ont décidé d'aller plus loin dans la manière pour les familles de saisir la veille éducative, via une communication écrite en direction des familles, sans l'intermédiaire d'un professionnel prescripteur. L'objectif est de placer les parents en situation de premiers éducateurs, de repérer chez leur enfant des comportements de « décrochage scolaire », comme l'absentéisme, la passivité en cours, les retards à répétition, le manque de motivation pour l'école... et par là même, d'être en capacité de se rapprocher directement de la veille éducative s'ils le souhaitent. Pour cela, deux outils vont voir le jour d'ici peu : un tract qui donne aux parents le n° de téléphone et l'objet de la veille éducative, un « guide de l'aide éducative à Fontaine » qui rappelle le rôle de la veille éducative, les moyens de l'activer et les contacts de tous les professionnels du réseau veille éducative. Distribués à l'ensemble des partenaires pour relais auprès des familles, ils sont également en accès libre dans différents équipements de proximité : centres sociaux, services municipaux, CCAS, centres de loisirs, crèches, haltes-garderie, PMI, service social, écoles, collèges... La compréhension des enjeux d'un accompagnement par la veille éducative, la clarté des objectifs de la démarche est déterminante pour l'adhésion des parents.

UN ESPACE DÉDIÉ À LA VEILLE ÉDUCATIVE : LIEU RESSOURCES ET LIEU RELAIS

Depuis septembre 2006, un espace dédié à la veille éducative sur le territoire communal est en expérimentation. Il vise à formaliser l'accompagnement des jeunes décrocheurs scolaires, accompagner les familles, être un lieu-ressource à destination des professionnels du réseau. Il est animé par la coordinatrice de la veille éducative et par tous les intervenants qui souhaitent se mobiliser. L'accompagnement des jeunes repose avant tout sur l'écoute et sur la possibilité pour eux d'exprimer leurs difficultés dans le rapport à l'école. Ces discussions peuvent aboutir à la prise en charge de problèmes qui relèvent de

l'environnement familial (difficultés éducatives, sociales, sanitaires, problèmes d'insertion...). Les points de blocage par rapport à l'école sont partagés avec les familles et les professionnels qui connaissent la situation (Éducation nationale, Action sociale...). Les jeunes peuvent ensuite être pris en charge par des ateliers ayant lieu dans l'espace. Ces ateliers sont encadrés par des éducateurs spécialisés ou des associations intervenant dans le champ éducatif (atelier « Expression, arts plastiques », atelier « Bricolage, mécanique », atelier « Accompagnement scolaire et éducatif »). Les ateliers ont lieu sur le temps scolaire uniquement, et ont pour but de rescolariser l'enfant ou le jeune dans les meilleures conditions possibles.

La famille et le jeune signent un « contrat d'objectif » qui engage le jeune à suivre tous les ateliers pendant une période fixée à l'avance, en général un mois. La famille est informée des éventuelles absences du jeune, mais ces absences sont extrêmement rares. La famille joue donc son rôle de soutien auprès du jeune pour qu'il s'investisse pleinement dans les solutions proposées par la veille éducative. Depuis janvier 2007, les ateliers ont accueilli 10 jeunes au sein de l'espace veille éducative, et une montée en charge des ateliers est prévue dans les mois à venir.

Les freins repérés

De manière générale, les jeunes sont très en demande de la relation avec l'adulte lors des ateliers veille éducative. Ils entrent facilement en discussion avec les éducateurs et proposent souvent eux-mêmes des solutions pour lutter contre leurs problèmes scolaires. Parfois, ce sont les familles qui sont les plus difficiles à convaincre de la nécessité d'un accompagnement plus global du jeune. Différents freins peuvent intervenir et la relation de confiance entre les parents et la démarche de veille éducative est parfois longue à établir.

Ainsi, les problèmes sociaux, le chômage, la non compréhension de la langue française ou le manque de connaissance de l'institution scolaire sont autant de facteurs de résistance. L'accompagnement des parents par rapport à la situation de l'enfant peut être pris en charge par d'autres professionnels qui connaissent déjà la situation familiale.

Le relais vers d'autres structures

Néanmoins, les ateliers ne sont qu'une ressource de l'espace veille éducative. Il ne faut pas négliger d'autres formes d'accompagnement du jeune (par exemple vers les structures de loisirs, vers les éduca-

teurs de prévention spécialisée...). L'objectif de l'espace veille éducative est en effet de **prendre en charge le jeune pour une durée limitée dans le temps**, puis de trouver des professionnels-ressources qui vont continuer à suivre la situation du jeune. Enfin, les parents sont associés aux bilans qui concernent la situation de leur enfant. Le même principe de suivi que pour les jeunes peut être mis en place. Un professionnel du réseau peut prendre la suite de l'accompagnement veille éducative en fonction des difficultés repérées lors des réunions de concertation veille éducative.

Un tel projet local de réussite éducative, dont l'espace veille éducative est la concrétisation, nécessite une volonté forte et l'implication de l'ensemble des partenaires du réseau. ■

Stéphanie MANGANO